



La Mairie sera fermée du 5 au 16 août 2024 inclus

Numéro d'appel d'urgence : 06.44.89.86.51

La Municipalité vous souhaite de très belles vacances



LETTRE D'INFORMATION N° 05/2024

Mairie de Norroy-Le-Veneur - 22 Grand'Rue 57140 NORROY-LE-VEEUR
Tél : 03 87 51 34 30 - Mail : mairie@norroylevenueur.fr - site internet : www.norroylevenueur.fr
Horaires d'ouverture : lundi et mercredi : 9 h - 11 h 00 / mardi et jeudi : 16 h 00 - 18 h 00

Démission

Le Conseil Municipal a pris acte de la démission de notre quatrième adjoint.

Acceptation devis

Le Conseil Municipal a accepté à l'unanimité le devis de MZ Serrurerie d'un montant de 15 156.00 euros HT pour le remplacement du portail et portillon de l'école. Lot qui avait été infructueux lors de l'appel d'offre de la rénovation de l'école.

Participation financière aux familles pour les centres aérés, colonies, séjours à thèmes

Au vu de l'inflation, le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité, d'augmenter la participation financière municipale versée aux familles pour l'inscription de leurs enfants aux centres aérés/loisirs ainsi que les colonies de vacances ou séjour à thèmes.

Cette participation sera de 10,00 € (6,00 euros en 2023) par jour et par enfant dans une limite de 15 jours ouvrables, sur présentation de la facture acquittée.

Modification délibération RIFSEEP

Il a été décidé à l'unanimité, de verser dorénavant la prime CIA, au personnel municipal, semestriellement.

Création de poste d'adjoint technique

Compte tenu de l'accroissement d'activité dû à la création du périscolaire et après la période d'essai, il convient de créer un poste pour l'agent technique préposé au ménage de 9 heures. Accord à l'unanimité

Adhésion de la commune de Rochonvillers au SMIVU chenil du Joli Bois

Le Conseil Municipal émet un avis favorable à l'adhésion de cette commune.

Subventions vélo

Quatre demandes de subvention pour l'achat de vélo nous sont parvenues. Celles-ci doivent être approuvées par le Conseil et l'ont été à l'unanimité moins une abstention.

Subventions aux particuliers pour les travaux d'économies d'énergie

Sept demandes de subvention de travaux d'économies d'énergie nous sont parvenues. Celles-ci doivent être approuvées par le Conseil et l'ont été à l'unanimité.

INFORMATIONS MUNICIPALES

Parking et plaine de jeux du Fournil

Les sondages archéologiques seront effectués le 9 septembre 2024, à la suite de leur rapport et si celui-ci est négatif, nous commencerons les appels d'offres.

État de catastrophe naturelle

Notre commune a fait l'objet d'une reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle INONDATION ET COULÉES DE BOUE pour la période du 16/05/24 au 21/05/24 par arrêté du 5 juin 2024

Pour bénéficier du régime d'indemnisation lié à cette reconnaissance, vous devez saisir rapidement votre compagnie d'assurance.

Travaux rond-point salle A. Bourson

Le Département entreprend des travaux de renouvellement de la couche de roulement du giratoire GIR50N10 Salle A. Bourson. Afin de sécuriser la zone de travaux, plusieurs routes seront barrées : Rue du Charrau en demi-chaussée ainsi que dans les 2 sens de circulation : Route de Bellevue et RD50 Norroy/Plesnois, de 20h00 à 6h00 les nuits du Mercredi 03 au Jeudi 04 Juillet et du Jeudi 04 au Vendredi 05 Juillet.

Bus du vendredi

Ce service gratuit, accessible à partir de 55 ans ainsi que pour les accompagnants de personnes handicapées sans distinction d'âge est maintenu pendant la période estivale avec horaires inchangés.
Rappel des prochaines dates : 05 juillet, 19 juillet, 2 août, 16 août, 30 août.

Recensement - Chaque Français dès 16 ans doit faire le *recensement citoyen obligatoire* pour ensuite participer à la *journée défense et citoyenneté (JDC)*. S'il ne fait pas ces démarches, il ne peut notamment pas s'inscrire aux examens et concours de l'État (permis de conduire, baccalauréat...) avant 25 ans.

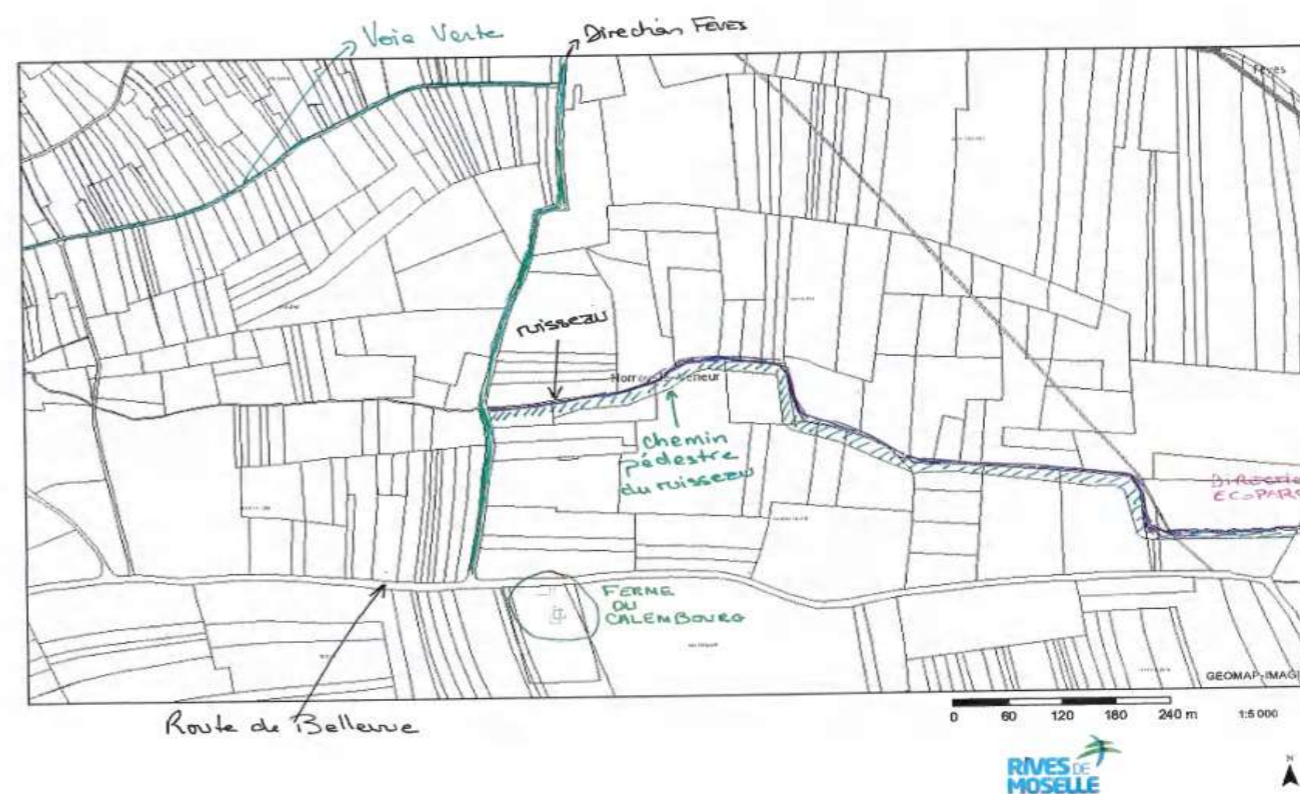
Sorties des Aînés le 19 septembre 2024 à Strasbourg – Rappel Inscription jusqu'au lundi 1^{er} juillet

Une promenade en petit train touristique dans la ville, visite de la cathédrale suivie de l'horloge astronomique, déjeuner à la Maison Kammerzell et l'après-midi, balade en bateau sur les canaux Strasbourgeois.

La journée se terminera par un «débrieft gourmand» offert par la Municipalité au retour de nos voyageurs.

Chemin pédestre du Ruisseau

Vous pouvez pratiquer le chemin rural le long du ruisseau pour rejoindre l'écoparc et la voie verte, ce qui évite de marcher le long de la route de Bellevue.



ASSOCIATIONS

L'association De Feuilles en Fleurs vous propose le concert, chant et violoncelle « Un peu de crème sur le coton ». Au programme : chansons françaises, grands standards de jazz, extraits de comédies musicales et créations originales. Rendez-vous au clos du Vémont le dimanche 7 juillet à 16h00. Entrée libre, concert au chapeau.